

CONTACTS :

- **Direction Enfance Jeunesse** : 04.77.31.05.28

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

education@saint-chamond.fr

- **Restauration scolaire** :

cantine@saint-chamond.fr

- **Accueil périscolaire, accompagnement éducatif, garderie** :

periscolaire@saint-chamond.fr

- **Portail familles (création sur demande)** :

<https://www.espace-citoyens.net/saint-chamond/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Plus de renseignements sur le règlement général des services périscolaires sur **www.saint-chamond.fr** ou sur **le portail familles**.

MODALITÉS ET FONCTIONNEMENT DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

ACTIVITÉS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	RESTAURATION SCOLAIRE	ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF	GARDERIE TEMPORAIRE	GARDERIE DU VENDREDI	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
HORAIRES	7h30 / 8h30	11h30 / 13h30	16h30 / 17h30	16h30 / 17h30	16h30 / 17h30	17h30 / 18h30
JOURS	Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Jeudi	Lundi, Mardi, Jeudi	Vendredi	Lundi, Mardi, Jeudi Vendredi
TARIFS	Tarif suivant QF CAF (de 1.24€ à 3.33€/heure, tarification au ¼ d'heure)	Tarif unique 4€65 (6€05 si hors délai)	Gratuit Fonctionne du 26/09/2022 au 22/06/2023	Gratuit Du 01/09/2022 au 22/09/2022 et du 26/06/2023 au 07/07/2023	Gratuit	Tarif suivant QF CAF (de 1.24€ à 3.33€/heure, tarification au ¼ d'heure)
MODALITÉS DE RÉSERVATION	Préconisation au plus tard le jeudi pour la semaine suivante	<u>Par mail ou via le portail famille :</u> - Au plus tard le lundi avant 17H30 pour le jeudi et le vendredi - Au plus tard le jeudi avant 17H30 pour le lundi et le mardi.	Au plus tard la veille avant midi par mail ou via le portail familles	Au plus tard la veille avant midi par mail ou via le portail familles	Au plus tard la veille avant midi par mail ou via le portail familles	Préconisation au plus tard le jeudi pour la semaine suivante
MODALITÉS D'ANNULATION (pensez également à annuler pour sortie scolaire, grève et absence de l'enseignant)	Par mail ou via le portail familles. Toute annulation est facturée sauf sur présentation d'un justificatif médical	<u>Par mail ou via le portail famille :</u> - Non facturée si annulation 48H ouvrées - Le jour même avant 9H sur justificatif	Par mail ou via le portail familles.	Par mail ou via le portail familles.	Par mail ou via le portail familles.	Par mail ou via le portail familles. Toute annulation est facturée sauf présentation d'un justificatif médical
INFORMATIONS DIVERSES	Réservation au ¼ d'heure	2 types de menus (choix à définir au moment de l'inscription)	Heure pleine	Départ échelonné	Départ échelonné	Réservation au ¼ d'heure
LIEUX	École élémentaire	Restaurant Lamartine **	École maternelle	École maternelle	École maternelle	École élémentaire

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Facture unique téléchargeable sur le portail familles pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Paiements possibles :

* **Prélèvement automatique** * **Portail familles : CB**

* **Bureau tabac : CB ou espèces sur présentation de l'ASAP (Avis des sommes à payer envoyé par le Trésor Public)**

(Décalage de 2 mois entre la facturation et la date limite de paiement.)

** Sous réserve de modifications

Ces différents temps sont accessibles uniquement après validation de votre dossier d'inscription.

**CALENDRIERS ET MODALITES D'INSCRIPTIONS
AUX DIFFERENTS SERVICES**

Pour tous renseignements complémentaires,

Direction Enfance Jeunesse

☎ 04.77.31.05.28

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h 00
et de
13 h 30 à 17 h 30

✉ periscolaire@saint-chamond.fr

Accompagnement éducatif / accueil / garderies

✉ cantine@saint-chamond.fr

Restauration scolaire

Ce document explicatif retrace les démarches à effectuer pour l'inscription de votre (vos) enfant(s) aux différents **temps périscolaires** (avant et après l'école) proposés par la Ville.

Les différents services périscolaires fonctionnent du 1er septembre 2022 au 07 juillet 2023 selon les modalités suivantes :

○ Accueil

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

- De 07h30 à 08h30
- De 17h30 jusqu'à 18h30

○ Restauration scolaire

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30

○ Accompagnement éducatif

En maternelle : découverte d'activités

En élémentaire : accompagnement à la scolarité

- Les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30
- Du lundi 26 septembre 2022 au jeudi 22 juin 2023*

○ Garderie

Les vendredis soir de 16h30 à 17h30

- Du 2 septembre 2022 au 07 juillet 2023

* Du jeudi 1er septembre 2022 au jeudi 22 septembre 2022 (15 premiers jours) et du jeudi 22 juin 2023 au jeudi 6 juillet 2023 (15 derniers jours) ; une garderie est assurée sur les mêmes créneaux horaires.

**TEMPS PERISCOLAIRES
RENTREE 2022/2023**

**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
DU 30 MAI AU 16 AOUT 2022**

7h30	8h30	11h30	13h30	16h30	17h30	18h30
LUNDI	ACCUEIL	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	ACCOMPAGNEMENT*	ACCUEIL
MARDI	ACCUEIL	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	ACCOMPAGNEMENT*	ACCUEIL
MERCREDI						
JEUDI	ACCUEIL	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	ACCOMPAGNEMENT*	ACCUEIL
VENDREDI	ACCUEIL	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	GARDERIE	ACCUEIL

* Garderies temporaires en remplacement du temps d'accompagnement du 01/09/2022 au 22/09/2022 et du 22/06/2023 au 06/07/2023

Pour vous accompagner dans vos démarches d'inscription sur le portail familles ou pour remplir vos documents, une permanence téléphonique est à votre disposition tous les jours de 14h00 à 17h.

1ère possibilité : JE FAIS MES DEMARCHES EN LIGNE VIA LE PORTAIL FAMILLE

<https://www.espace-citoyens.net/saint-chamond/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

- 1- Je me connecte à mon espace personnel avec mes identifiants, le cas échéant je contacte le service pour le créer
- 2- Je crée mon dossier administratif en scannant les documents ci-dessous

Pièces obligatoires pour le dossier administratif	Pièces obligatoires pour l'accueil et la garderie
✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ✓ Jugement de divorce le cas échéant ✓ PAI le cas échéant ✓ RIB (si paiement par prélèvement)	✓ Justificatif de l'employeur des représentants légaux mentionnant les horaires de travail ou extrait du registre de commerce pour les travailleurs indépendants

J'attends le mail de validation avant de passer à l'étape suivante

- 3- Je procède aux inscriptions (avec ou sans réservations) aux différentes activités

Le service valide également par mail cette 2^{ème} étape

2ème possibilité : JE DEPOSE MON DOSSIER EN MAIRIE (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la direction enfance jeunesse)

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Pièces obligatoires pour le dossier administratif	Pièces obligatoires pour l'accueil et la garderie
✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois ✓ Jugement de divorce le cas échéant ✓ PAI le cas échéant ✓ RIB (si paiement par prélèvement)	✓ Justificatif de l'employeur des représentants légaux mentionnant les horaires de travail ou extrait du registre de commerce pour les travailleurs indépendants

Un mail vous sera adressé après validation de votre dossier

Contacts

	CONTACT 1	CONTACT 2	CONTACT 3
Nom			
Prénom			
Lien avec l'enfant			
Téléphones	 	 	 
Autorisé à venir chercher	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Contact en cas d'urgence	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

Autorisations

- ☐ **J'autorise (nous autorisons) la** prise de photos et de vidéos, ainsi que leur diffusion et publication dans les cadres ci-après désignés pour une utilisation :
- ☐ dans le cadre de l'activité
 - ☐ sur le site de la ville
 - ☐ dans le journal municipal
 - ☐ les réseaux de la ville

- ☐ **J'autorise (nous autorisons) mon (mes) enfants à rentrer seul(s) à l'issue de la garderie et/ou de l'accompagnement éducatif (seulement pour les élémentaires) :**

Nom(s)/Prénom(s) :

A, le

- ✓ Je certifie l'exactitude des informations transmises et m'engage à signaler au service affaires scolaires et périscolaires tout changement de situation en cours d'année, notamment les changements de coordonnées (adresse, téléphone...).
- ✓ Règlement intérieur et règlement général des services périscolaires consultables sur le site internet et en mairie.

Conformément à la loi n° 78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, actualisée par le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractères personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) vous bénéficiez d'un droit à l'information, accès et rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité et opposition aux informations personnelles qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit soit auprès de la Direction Enfance Jeunesse, Hôtel de ville, avenue Antoine Pinay, 42403 SAINT-CHAMOND ou par mail education@saint-chamond.fr ou auprès du délégué à la protection des données de la commune dpo@saint-chamond.fr

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Dossier reçu au service
Affaires scolaires et Périscolaires le :
Dossier Complet / Incomplet

- ☐ Nouvelle inscription
- ☐ Renouvellement

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

DOSSIER ADMINISTRATIF

En remplissant ce dossier, j'accepte le règlement général des services périscolaires

INFORMATIONS GENERALES

Responsables légaux du (des) enfant(s)

	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
	☐ Mariés ☐ Divorcés ☐ Union libre ☐ Autres :	
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse	 CP Ville..... ☐ Adresse des enfants	 CP Ville ☐ Adresse des enfants
Téléphone	 	 
Courriel		
Employeur	Nom 	Nom 

Régime allocataire : ☐ CAF ☐ MSA ☐ AUTRES

Numéro Allocataire :

- ☐ J'autorise la ville de Saint-Chamond à consulter le site CDAP pour le calcul du tarif de l'accueil.

Nom compagnie d'assurance :

Numéro de contrat :

Paiement par prélèvement automatique : ☐ Oui (joindre un RIB) ☐ Non

Enfant(s)

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
NOM			
PRENOM			
SEXE	☐ Fille ☐ Garçon	☐ Fille ☐ Garçon	☐ Fille ☐ Garçon
DATE DE NAISSANCE			
ECOLE			
CLASSE			
DIFFICULTES DE SANTE			
DATE DERNIER VACCIN DTP			
EXISTENCE D'UN PAI	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

Accompagnement éducatif /Garderies (gratuit / 16h30-17h30)

ENFANTS	ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF	GARDERIES
Nom : Prénom :	Participera les : ☐ Lundis ☐ Mardis ☐ Jeudis ☐ Ne participera pas	☐ Garderie du vendredi ☐ Garderie temporaire
	Toutes les semaines / semaine paire / semaine impaire*	
Nom : Prénom :	Participera les : ☐ Lundis ☐ Mardis ☐ Jeudis ☐ Ne participera pas	☐ Garderie du vendredi ☐ Garderie temporaire
	Toutes les semaines / semaine paire / semaine impaire*	
Nom : Prénom :	Participera les : ☐ Lundis ☐ Mardis ☐ Jeudis ☐ Ne participera pas	☐ Garderie du vendredi ☐ Garderie temporaire
	Toutes les semaines / semaine paire / semaine impaire*	

*Rayer les mentions inutiles

Restauration scolaire (11h30 -13h30)

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
TYPE DE REPAS	☐ Menu 1 (classique) ☐ Menu 2 (sans viande) ☐ Panier repas*	☐ Menu 1 (classique) ☐ Menu 2 (sans viande) ☐ Panier repas*	☐ Menu 1 (classique) ☐ Menu 2 (sans viande) ☐ Panier repas*
PERIODICITE	☐ Occasionnellement* ☐ Toutes les semaines ☐ Semaine paire ☐ Semaine impaire	☐ Occasionnellement* ☐ Toutes les semaines ☐ Semaine paire ☐ Semaine impaire	☐ Occasionnellement* ☐ Toutes les semaines ☐ Semaine paire ☐ Semaine impaire
JOURS	☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi	☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi	☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

*PAI : Projet d'Accueil Individualisé : suite à avis médical

* SI L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT EST OCCASIONNELLE, merci de ne pas cocher de jours.

Accueil Périscolaire (7h30-8h30 et 17h30-18h30)

☐ Accueil régulier : préciser les horaires au ¼ d'heure

☐ Toutes les semaines

☐ Semaine paire

☐ Semaine impaire

		ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3
				
LUNDI	MATIN			
	SOIR			
MARDI	MATIN			
	SOIR			
JEUDI	MATIN			
	SOIR			
VENDREDI	MATIN			
	SOIR			

☐ Accueil irrégulier : préciser les besoins

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

☐ Matin

☐ Soir

☐ Matin et soir